



Grâce à l'alternance, réalisez votre entrée dans le monde professionnel !

QHSSE MRTP

N° d'habilitation 2015 1179
Diplôme délivré par Avignon 1 b j YfgjR
www.univ-avignon.fr
Code RNCP 30098



Licence Professionnelle

Management des Risques Technologiques et Professionnels

Compétences professionnelles visées

- Participer à l'identification, la prévention et la réduction des risques
- Mener une démarche d'analyse des risques professionnels et proposer des solutions innovantes dans une optique d'amélioration continue de la protection des personnes
- Savoir réaliser, dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur, le Document Unique d'un dossier de demande d'un ICPE
- Assurer une veille technologique et réglementaire selon le référentiel de normes et réglementations, en lien avec la santé et la sécurité au travail et l'environnement
- Communiquer (y compris en langue anglaise) et organiser des actions de sensibilisation et de formation du personnel

Selon la spécialité :

- Évaluer/optimiser les risques nucléaires dans le respect de la réglementation en vigueur
- Évaluer l'impact des polluants sur l'environnement et maîtriser le traitement des déchets

Possibilité d'acquérir la qualification de « Personne Compétente en Radio-protection » (PCR) selon l'arrêté en vigueur au 18/12/2019

- Cours (présentiel ou distanciel) / Travaux dirigés / Travaux pratiques
- Études de cas
- Visites de terrain (spécialisation environnement)
- Accueil en chantier école (spécialisation nucléaire)
- Mise en situation professionnelle
- 7cbZfYbWg



Méthodes mobilisées

- 5Wta dU[bYa YbhdYfgcbbU]gA
- Salle équipée d'ordinateurs et de logiciels spécialisés
- Centre de ressources
- Plateforme pédagogique



Informations métiers

L'animateur/coordonateur HSE assiste la direction de l'entreprise en contribuant à la politique de prévention des risques professionnels et technologiques. Dans le cadre d'une démarche intégrée, il veille à réduire l'impact de l'activité industrielle sur le plan humain et environnemental.



Matières enseignées

Taux de réussite à l'examen en 2021 : 100%



Évaluations des unités d'enseignements par examens oraux ou écrits

Pas de validation par blocs de compétences

Pas de possibilité de passerelle

Tronc commun

- Risques d'origine chimique
- Risques d'origine physique
- Risques incendie et explosion
- E i U]rAz:]U]]rAzBcfa Yg
- Droit de l'environnement et urbanisme
- Hygiène et sécurité du travail
- Anglais et communication
- Projet Tuteuré
- Stage en alternance

Spécialité (au choix)

- Risque nucléaire, étude d'impacts sanitaires, préparation de la PCR
- Niveau II - Industrie cdh]cbg]sci fWg] gW`AYg]zgc] fWg]bcb]gW`AYg]Yh] bi WAUJFY

Ou

- 7ri XY X]fa dUM]gi f`f]bj]fcb]Ya Ybh



Niveau requis

L2 scientifique, DUT, BTS scientifique-technique, ou autres Bac+2, Titre RNCP équivalent ou VAP (Validation des Acquis Professionnels)

1 an

Formation en alternance par période de deux à trois semaines (455h)



Durée de la formation



Et après ?

Formation à finalité professionnelle. Insertion professionnelle à 6 mois : 77%

Paroles d'alternant

« La licence Pro MRTP a été pour moi une complémentarité à mon BTS Métiers de la chimie. Cette licence m'a fait découvrir un nouvel horizon. L'alternance m'a permis d'intégrer dès la sortie le monde du travail. »

AFPI / CPAI
pôle formation des industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

VAUCLUSE



L'alternance : un contrat de travail et un diplôme à la clé !

La licence QHSSE-MRTP peut être réalisée en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Ces deux types de contrats sont assortis d'une période d'essai (Apprentissage : 45 jours en entreprise, contrat de professionnalisation : 1 mois). La durée de contrat est d'un an.



Modalités contractuelles



Plus de détails sur <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>



Rémunération de l'alternant :

Public	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Jeunes	De 16 à 30 ans	De 16 à 26 ans
Adultes	- Reconnus Travailleurs Handicapés - Porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé	- Demandeurs d'emploi de 26 ans et + - Bénéficiaires du RSA, ASS, AAH, CU

▶ Contrat d'apprentissage (minimum légal)

Âge	De 18 ans à 20 ans	De 21 ans à 25 ans	De 26 ans et +
%SMIC	43%	53%*	100%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

▶ Contrat de professionnalisation (minimum légal)

Âge	Moins de 21 ans	De 21 ans à moins de 26 ans	De 26 ans et +
%SMIC	65%	80%	100% ou 85% du minimum conventionnel

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié.



Aide pour l'alternant

- ▶ Viviers d'entreprises partenaires et accompagnement dans la recherche d'alternance
- ▶ **La formation est gratuite pour l'alternant,**
- ▶ Diverses aides sous conditions et selon contrat : Aide au permis, dispositifs action logement, Pass ZOU Etudes, APL, prime d'activité...

Le Pôle Formation des Industries Technologiques s'engage à étudier la possibilité d'accueillir, de suivre et d'accompagner les personnes en situation de handicap et/ou en difficulté d'apprentissage tout au long de leur parcours. Contactez notre référent handicap : faure.pauline@cfai84.com



Avantages pour l'entreprise

- ▶ Présélection possible de candidats par le Pôle Formation
- ▶ Coût de la formation :
 - Contrat d'apprentissage : pris en charge par le financeur (OPCO ou entreprise) 18€ net de charge / heure, soit à partir de 8 190€ pour l'année d'alternance
 - Contrat de professionnalisation : nous contacter
- ▶ Organisme public : nous contacter

Candidature :
Pré-inscription possible sur www.formation-technologique.fr



- ▶ **DOSSIER :** à retourner dès le mois de janvier pour la rentrée de septembre 2022,
- ▶ **ADMISSIBILITE :** prononcée par un jury d'évaluation sous 3 semaines à réception du dossier. Éventuelle convocation par le jury pour un entretien de positionnement.
- ▶ **ADMISSION DÉFINITIVE :** prononcée après signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
Adaptation possible du parcours après étude du dossier de candidature.



API 84

Campus Agroparc
60, chemin de Fontanille
BP 51242 - 84911 Avignon CEDEX 9

Tél : 04 90 77 05 94

contact@afpi84.com



Mise à jour : novembre 2021

www.formation-technologique.fr